



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 599 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la planification de l'occupation des immeubles du Centre de service scolaire de Montréal prévoit l'augmentation du nombre d'élèves du secondaire dans Tétreaultville passant de 1894 en 2022 à 2138 en 2025;

CONSIDÉRANT l'augmentation importante des élèves à l'école secondaire Louise-Trichet depuis 5 ans passant de 398 en 2018 à 616 en 2022;

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir aux 44000 résidents des écoles publiques de proximité accessibles à tous, sans obstacles socio-économiques et prônant des valeurs de diversité et d'inclusion;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions ne prévoient pas avec justesse l'augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration, et que l'école possède un classement de 10 sur 10 concernant la défavorisation des élèves;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle ne favorise pas la persévérance, puisque certains élèves doivent changer d'école faute d'espace durant leur parcours scolaire tout en sachant que plusieurs études démontrent qu'un changement aura des impacts négatifs sur la réussite;

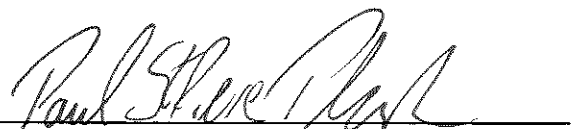
CONSIDÉRANT QUE la situation restreint les possibilités pédagogiques et a des effets sur les matières enseignées, notamment en éducation physique, en art culinaire, en sciences et en arts, ainsi que sur les activités parascolaires;

CONSIDÉRANT la présence de deux bâtiments : l'un au 8300 rue De Teck accueillant temporairement du primaire, et l'autre au 2205 rue Mousseau qui sera vacant lorsque la nouvelle école Irénée-Lussier sera disponible, et qui pourraient accueillir des élèves de Louise-Trichet.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de prévoir l'ajout d'une annexe à l'école secondaire Louise-Trichet dans les plus brefs délais.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Paul St-Pierre Plamondon
Député de Camille-Laurin

21 mars 2023

Date de signature de l'extrait